RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Société : A.H DRIVER
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
Capital social : 500 €
Siège social : [redacted]
RCS Nanterre : 984 737 254

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 10/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10/12/2024, à 10h00,
L'associé unique de la société **A.H DRIVER**, société par actions simplifiée unipersonnelle, s'est réuni au siège social de la société.

Il est rappelé que par décision de l'associé unique en date du 10 novembre 2024 la société a été dissoute de manière anticipée, et **Monsieur Hamadouche Amine**, demeurant [redacted] a été nommé liquidateur amiable.

Lecture de la situation de liquidation

L'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve les comptes de liquidation arrêtés au **10 novembre 2024**, faisant ressortir un **boni de liquidation de 6 003 €**.

Il donne quitus entier et sans réserve au liquidateur de sa gestion, et le décharge définitivement de son mandat.

Clôture de la liquidation

L'associé unique **prononce la clôture des opérations de liquidation** à compter de ce jour.

Il est décidé que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une durée de 5 ans à l'adresse suivante : [redacted]

Dépôt et formalités

Le présent procès-verbal sera déposé au greffe du tribunal de commerce de **Nanterre**, accompagné des comptes de liquidation certifiés conformes.

Il sera également procédé à la publication de la clôture de liquidation dans un journal d'annonces légales.

Fait à Clichy, le 10 décembre 2024
En un seul exemplaire original.

L'ASSOCIÉ UNIQUE
Hamadouche Amine
Président et Liquidateur

